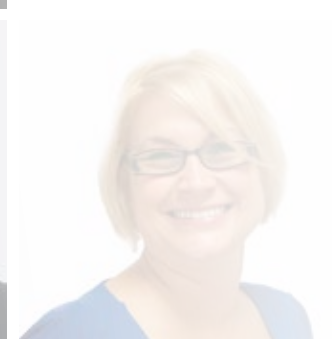
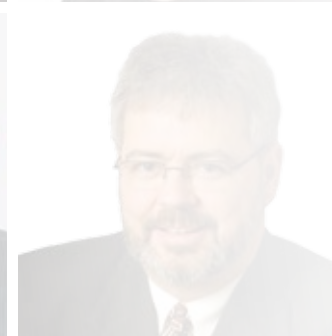




Rapport d'activités 2016-2017

Bâtir avec du VRAI MONDE



ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Notre mission, notre vision, nos valeurs	2
Faits saillants	3
Mot de la présidente	4
Conseil d'administration 2016-2017	6
Banquet Reconnaissance 2016	7
Direction générale	8
Relations du travail et perfectionnement	10
Affaires juridiques et gouvernementales	16
Santé, sécurité du travail et Mutuelles de prévention ACQ	22
Communications et marketing	28
Services corporatifs	34
Formation	37
Économie	38
Programme Intégrité	40
Service informatique	42
Plans de garantie ACQ	44
Coordonnées	51

Le Rapport d'activités 2016-2017 a été conçu, rédigé et produit par l'équipe de la Direction des communications et du marketing de l'ACQ. Nous remercions les membres du personnel de chacune des directions pour leur excellente collaboration. Il peut être consulté sur le site acq.org

Pour plus d'informations sur l'Association de la construction du Québec, communiquez par téléphone au 1 888 868-3424 ou au 514 354-0609.

NOTRE MISSION

- Favoriser l'essor des entreprises de construction en développant des outils de gestion innovateurs et en offrant des activités de réseautage, de formation et de développement de marchés.
- Promouvoir les nouvelles pratiques en matière de construction, santé et sécurité, innovations technologiques et construction durable.
- Représenter, à titre d'agent patronal négociateur, les employeurs qui œuvrent dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I).
- Défendre les intérêts des entrepreneurs de la construction auprès des autorités gouvernementales et socioéconomiques du Québec et du Canada.

NOTRE VISION

L'ACQ souhaite se positionner comme le principal agent motivateur incitant au succès de l'industrie de la construction, à la consolidation de son rôle essentiel au sein de l'économie québécoise et à l'intégration de pratiques d'affaires novatrices, modernes et évolutives.

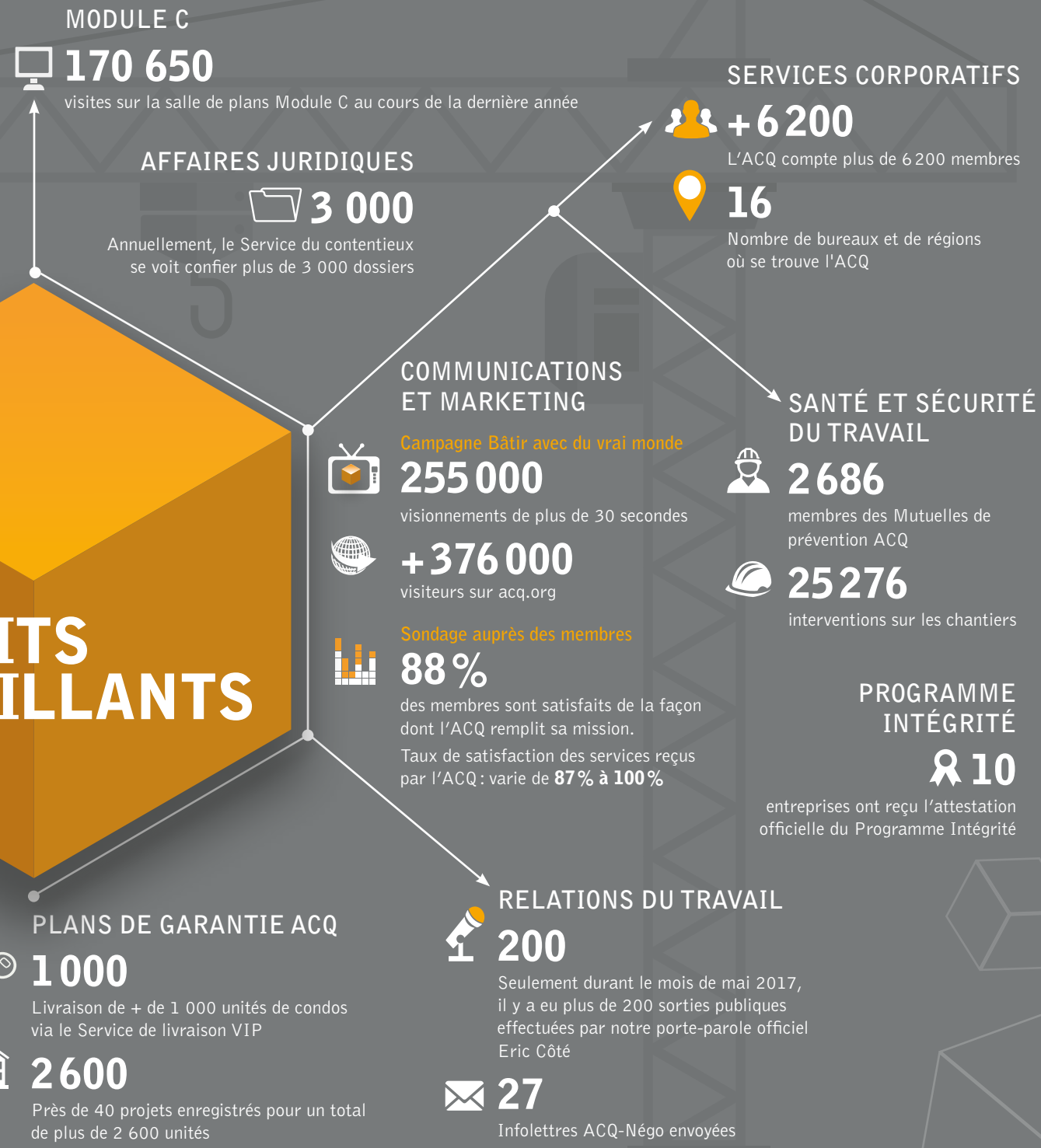
NOS VALEURS

Les valeurs de l'ACQ orientent ses activités quotidiennes. Tous les employés de l'ACQ s'engagent à adopter en tout temps les meilleures pratiques d'affaires dans le respect des lois, des normes et des codes en vigueur, le tout en harmonie avec les valeurs de l'entreprise :

- **INTÉGRITÉ**
Adopter un comportement qui est juste et honnête.
- **PROFESSIONNALISME**
Mettre à contribution ses connaissances, ses habiletés et son expérience dans l'atteinte de l'excellence.
- **COLLABORATION**
Travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.
- **RESPECT**
Interagir avec considération envers autrui et son environnement.

FAITS SAILLANTS

Selon les données au 30 juin 2017





M^{me} Manon Bertrand,
présidente de l'ACQ.

■ Graphe Studio

CONTINUER DE JOUER PLEINEMENT LE RÔLE DE LEADER QUI NOUS REVIENT

Depuis bientôt 4 ans, j'ai le privilège, à titre de présidente de l'ACQ, de m'adresser à vous pour vous présenter le rapport d'activités de l'ACQ. Je signe ici mon dernier rapport, car mon mandat de présidente s'est terminé au mois de septembre dernier.

Vous me permettrez de vous présenter mon ultime message sur l'état de notre Association et de notre industrie, mais aussi de partager mes impressions sur mes 4 années à la tête de l'ACQ.

Dans ma première chronique, parue dans le magazine *Construire* en 2013, j'écrivais : l'ACQ doit se positionner comme un incontournable de notre industrie et pour y arriver, il faut jouer pleinement le rôle de leader qui nous revient. Je savais déjà que mon rôle à la présidence s'amorçait avec de nombreux défis.

J'ai d'ailleurs commencé mon mandat avec plusieurs dossiers chauds. Autant dire que j'ai sauté littéralement dans un train déjà en marche avec le début des audiences de la commission Charbonneau, la relance de la négociation des conventions collectives IC/I, les premiers signes d'un ralentissement de l'activité dans l'industrie, l'abolition du placement syndical, l'entrée en vigueur du carnet de référence de la main-d'œuvre et enfin, le dépôt d'un rapport plutôt critique sur la présence des femmes sur nos chantiers par le Conseil du statut de la femme. Ajoutons à cela un changement de parti au pouvoir à Québec, avec toutes les réformes gouvernementales que cela suppose (révision des plans de garantie, loi sur l'intégrité, attestation de Revenu Québec) et la liste continue. C'était la tempête parfaite, quoi !

Il s'agissait là de merveilleux défis pour la première femme présidente de la plus grande association multisectorielle dans l'industrie ! Il fallait s'occuper de tout cela tout en maintenant les rênes de l'entreprise familiale.

De plus, il aura fallu faire de nombreuses représentations pour s'assurer que tous les entrepreneurs n'étaient pas mis dans le même panier que ceux qui faisaient les manchettes à la commission Charbonneau. Il a aussi fallu trouver des moyens pour afficher notre intégrité, rebâtir notre réputation et retrouver la confiance du public et des donneurs d'ouvrage.

Durant mon mandat, j'ai toujours été à l'écoute de vos revendications et je suis demeurée à votre service. Je n'ai pas ménagé les efforts pour faire avancer notre industrie. J'ai contribué, à ma manière, à positionner l'ACQ comme un incontournable de notre industrie et à exercer le rôle de leader qui lui revient.

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Disons oui au projet Énergie Est

Lettre d'opinion cosignée par Manon Bertrand, présidente de l'Association de la construction du Québec, 11 juillet 2016.

2^e Colloque Construire se conjugue au féminin

15 mars 2017

Gala des prix ESTim

Remise du prix « Entreprise de la construction »
4 mai 2017



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES

À la fin de l'année dernière, l'ACQ a mandaté la firme Léger pour réaliser une étude auprès de ses membres afin de mesurer la compréhension du mandat et du rôle de l'ACQ, et de relever leur perception à l'égard du positionnement de l'Association sur divers enjeux d'affaires publiques. Le sondage a été réalisé du 30 novembre au 21 décembre 2016.



SELON CE SONDAGE :

88 %

des membres sont satisfaits de la façon dont l'ACQ remplit sa mission.

75 %

des membres sont satisfaits de la façon dont l'ACQ représente les entrepreneurs auprès du gouvernement.

87 % à 100 %

de taux de satisfaction selon les services reçus.

Vos réponses m'encouragent et me permettent de dire : mission accomplie !

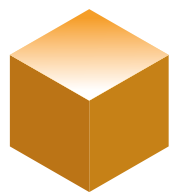
En terminant, je tiens à souligner que tout au long de mon mandat, j'ai pu compter sur le soutien d'une équipe formidable, que ce soit nos entrepreneurs engagés dans nos instances ou le personnel partout à travers le Québec. J'y ai rencontré du vrai monde engagé dans la mission de l'ACQ.



LA NUIT BLANCHE QUI A FAIT MON ANNÉE

Afin d'éviter la grève, nous étions en communication constante par téléphone avec l'équipe de négociation de l'ACQ, mais aussi avec le cabinet de la ministre responsable du Travail.

Manon Bertrand, présidente



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017 DE L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC



■ Graphe Studio



BANQUET RECONNAISSANCE

CONGRÈS ACQ, OCTOBRE 2016, GATINEAU

LAURÉATS PROVINCIAUX



CHANTIER D'IMPORTANCE
STORNOWAY



EXPORTATION
BPD L BÉTON PRÉFABRIQUÉ



RENÉ-LAFONTAINE
RAYMOND BRUNET



**CONSTRUIRE SE CONJUGUE
AU FÉMININ**
PEINTURE JIMMY RACINE INC.



**INNOVATION ET
CONSTRUCTION DURABLE**
TERGOS ARCHITECTURE ET
CONSTRUCTION



**EXCELLENCE –
PERFECTIONNEMENT**
AUBINPÉLISSIER



MUTUELLES DE PRÉVENTION ACQ
CONSTRUCTION BERTRAND
DIONNE INC.

LAURÉATS RÉGIONAUX

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Les Îles
LFG CONSTRUCTION INC.

Estrie
EXCAVATION M. TOULOUSE INC.

Laval/Laurentides
VENTILEX INC.

**Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière/
Centre-du-Québec**
ARMATURES BOIS-FRANCS INC.

Métropolitaine
MAÎTRE CARRÉ

Montérégie
LES ENTREPRISES DOCO INC.

Outaouais
ACOUSTIQUE S. MAYER

Québec
POMERLEAU INC.

Saguenay/Lac-Saint-Jean
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ SIROIS INC.

■ Graphe Studio

M. Luc Bourgoïn,
Directeur général de l'ACQ.

■ Graphe Studio

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

L'année 2016-2017 a été représentative de l'industrie de la construction, car elle a été une année de changements. Changements sur le plan des ressources humaines avec des départs à la retraite et l'arrivée de nouvelles recrues dans chacune des directions et changements dans les pratiques d'affaires pour plusieurs entrepreneurs qui ont décidé d'implanter un programme d'intégrité au sein de leur organisation.

DONS

AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES:

115 000 \$

École Lakay en Haïti

25 000 \$

MusiCafé de Lac-Mégantic

6 000 \$

Fondation Mira



BUDGET 2017-2018

Parmi les changements majeurs, l'ACQ a décidé de modifier son année financière et de la faire concorder avec l'année calendrier, soit de janvier à décembre. Une période de transition aura lieu cette année et des états financiers couvrant une période de 6 mois, soit du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017, seront présentés lors d'une assemblée générale annuelle (AGA) en mars 2018.

AMÉNAGEMENT DES ANCIENS LOCAUX DE L'ACQ MÉTROPOLITAINE

Afin d'optimiser l'espace laissé vacant par l'ACQ Métropolitaine, l'ACQ a mis sur pied un projet d'aménagement de ces locaux. Ceci nous permettra de nous doter d'une nouvelle salle du Conseil plus fonctionnelle, ainsi que d'une

autre salle pour tenir des rencontres exécutives. Une salle de réunion supplémentaire sera également aménagée au sous-sol. Les travaux devraient s'amorcer à l'automne 2017.

PROJETS DE LOI ET DE RÈGLEMENT

L'ACQ a été active auprès du gouvernement. Durant l'année, elle a déposé des mémoires en ce qui concerne le projet de loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, le projet de loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique en plus de transmettre ses recommandations dans le cadre du projet de règlement sur les travaux bénévoles de construction.

PROJETS COMMUNAUTAIRES

L'ACQ partenaire de l'organisme

Partageons l'espoir pour un projet de construction

L'ACQ s'est également impliquée dans un projet de partenariat avec la fondation Partageons l'espoir. Cette fondation vient en aide aux Montréalais du sud-ouest et de la grande région de Montréal. Elle vise l'épanouissement et la réussite des jeunes en assurant une saine alimentation, la formation et la préparation à l'emploi. L'organisme a approché l'ACQ parce qu'il souhaitait poursuivre la rénovation de son bâtiment (une ancienne église) et demandait la collaboration en



LA JOURNÉE QUI A FAIT MON ANNÉE

Ma participation, à titre de panéliste,
au Sommet international de la confiance
dans les organisations.

Luc Bourgoïn, directeur général

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Luc Bourgoïn a été invité comme panéliste
à plusieurs événements.

**Rendez-vous économique de la Chambre
de commerce de l'Est de Montréal**

27 janvier 2017

Sommet construction 2017 de l'APCHQ

28 avril 2017

**Sommet international de la confiance
dans les organisations**

9 et 10 mai 2017



don, en argent et en services de la part des entrepreneurs. Marc Bergevin, directeur général du Canadien de Montréal, étant originaire du quartier, parraine cet organisme.

Projet École Lakay

Le projet de l'École Lakay continue son essor avec la reconstruction de la toiture. L'ACQ a récemment fait un don de 50 000 \$ pour soutenir ses membres entrepreneurs en construction impliqués bénévolement dans la réalisation de ce projet.

AUTRES PROJETS

Les efforts mis de l'avant par l'ACQ pour l'intégration des femmes dans l'industrie ont été récompensés en octobre 2016, alors que l'ACQ a été reconnue comme association de l'année par les Elles de la construction lors de la soirée *Elles reconnaissent*.

Enfin, le 16 novembre 2016, l'ouverture d'un bureau à Rouyn-Noranda a permis à l'ACQ d'offrir ses services dans un 16^e bureau au Québec. De plus, l'ACQ Outaouais / Abitibi est devenue une grande région qui s'appelle maintenant Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec.



27

INFOLETTRES ACQ-NÉGO
ENVOYÉES AUX ABONNÉS



670

DOSSIERS EN TRAITEMENT

RELATIONS DU TRAVAIL ET PERFECTIONNEMENT

L'année 2016-2017 a été fertile en activités et en accomplissements pour la Direction des relations du travail. Tout d'abord, l'arrivée d'un nouveau directeur a été l'occasion de procéder à une réorganisation administrative afin de mieux aligner les ressources sur leurs tâches et leurs responsabilités. Par la suite, une tournée des associations régionales a également permis de mieux cibler les besoins et les attentes de celles-ci, ce qui a favorisé et amélioré la relation entre la Direction et ses partenaires. Enfin, un suivi serré des budgets et une façon différente d'aborder les projets ont permis d'effectuer des économies importantes.

NÉGOCIATION 2017-2021

À titre d'agent patronal négociateur, l'ACQ a effectué trois séances d'information et de consultation tout au long de la première phase de négociation. Ces assemblées ont visé tous les acteurs de l'industrie : entrepreneurs, membres de l'ACQ, grands donneurs d'ouvrage, associations spécialisées et autres associations sectorielles. Lors de ces assemblées, les différents acteurs de l'industrie ont eu l'opportunité d'échanger avec des représentants de l'ACQ directement impliqués dans le processus de la négociation pour leur faire part de leurs préoccupations. L'équipe de l'ACQ a profité de l'occasion pour les informer du contexte, des enjeux et de la stratégie de la négociation. Ce sont eux qui ont contribué à définir les principales orientations qui ont été privilégiées par l'ACQ au cours de la négociation.

ARBITRAGE DE DIFFÉRENDS 2014

Rappelons qu'en juillet 2014, dans le but d'en arriver à une entente négociée, l'ACQ et l'Alliance syndicale avaient décidé de déférer en arbitrage de différends l'enjeu du taux de rémunération des heures supplémentaires sur lequel elles n'arrivaient pas à s'entendre, évitant ainsi

un nouveau conflit de travail. L'ACQ est satisfaite de la décision qui a été rendue le 24 septembre 2016 par l'arbitre François Hamelin. M^e Hamelin a accordé la première heure supplémentaire à taux et demi pour les secteurs IC/I. Avant cette décision, dans les conventions collectives IC/I, toutes les heures supplémentaires devaient être rémunérées à taux double, et ce, dès la première heure supplémentaire effectuée.

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au cours de l'année, deux événements nous ont obligés à amorcer une réflexion sur les questions de mobilité de la main-d'œuvre. Dans les deux cas, la question de la préséance du règlement sur la mobilité dans les conventions collectives était au cœur des débats. À la lumière de ces événements, il nous est apparu nécessaire d'obtenir un avis juridique afin de savoir lequel, du règlement ou de la convention collective, avait préséance. Nos experts ont indiqué que les dispositions des conventions collectives en matière de mobilité (section XV) seraient en contradiction avec le règlement. En clair, les entrepreneurs n'auraient plus l'obligation de respecter les dispositions de la convention collective en matière de mobilité. Pour protéger les droits de nos employeurs, l'ACQ a intenté une requête au TAT afin de faire déclarer invalides les articles des conventions collectives traitant de la mobilité et ainsi les rendre conformes au règlement.

TRAVAUX TOUCHANT DES LOIS MODIFIANT LA LOI R-20

La Direction des relations du travail a également été amenée à travailler sur trois projets de loi qui ont mené ou qui mèneront à la modification de la loi R-20.



Ce projet de règlement comporte des amendements à diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement public. Un de ces amendements a pour but d'exclure du champ

d'application de cette loi, les travaux d'entretien, de rénovation, de réparation et de modification exécutés par des salariés permanents embauchés directement par des communautés métropolitaines et des municipalités.



Ce projet de règlement, quant à lui, veut modifier la loi sur les décrets de conventions collectives, entre autres en matière de transparence, de gouvernance et d'imputabilité des comités paritaires. L'ACQ considère que le projet de loi actuel, qui a fait consensus auprès des associations patronales et syndicales, est un pas dans la bonne direction, et est favorable avec la très grande majorité des articles du projet de loi 53 concernant la transparence et l'imputabilité des comités paritaires. L'ACQ émet tout de même certaines recommandations qui sont davantage liées à l'intervention du gouvernement sur l'interprétation des termes et expressions utilisés dans les décrets et les règlements, et au sujet des modifications que le gouvernement pourrait apporter au décret sans nécessairement avoir à justifier sa position auprès des comités.



Ce projet de loi institue l'Autorité des marchés publics (AMP) chargée de surveiller l'ensemble des contrats des organismes publics et d'appliquer les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Le projet de loi prévoit divers pouvoirs, dont des pouvoirs de vérification et d'enquête à l'Autorité, mais également ses règles d'organisation et de fonctionnement quant à sa structure administrative.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE LA CONSTRUCTION

Pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons été en mesure d'assurer une permanence régulière au sein du conseil d'administration du Comité conjoint des matériaux de la construction (CMCC) grâce au recrutement de deux employeurs motivés, membres de l'ACQ, déclarant des heures dans l'industrie de la construction et effectuant des

travaux tombant sous le décret. Les efforts déployés par l'ACQ afin d'assurer une saine transition et de régulariser la situation contractuelle de la directrice générale du CMCC a porté fruit et un contrat de travail à durée déterminée a été conclu, entente assurant l'embauche d'une relève qui profitera d'une période de transition avec l'actuelle directrice générale qui prendra sa retraite à l'échéance de son mandat.

La Direction des relations du travail a également entrepris la négociation du décret de l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal. Cette négociation se poursuit et devrait se terminer au cours de l'année 2017. Enfin, l'ACQ représente les intérêts des employeurs visés par le décret sur le comité de retraite de l'industrie de la menuiserie métallique. Le régime se porte à merveille et est l'un des mieux capitalisés et dont le degré de solvabilité est le plus enviable au Québec.

COMITÉ SUR LES AVANTAGES SOCIAUX DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Au niveau du régime de retraite, les évaluations actuarielles démontrent que le régime a un degré de solvabilité respectant la législation et qu'il est correctement capitalisé. Au niveau des avantages sociaux, l'administrateur du régime a identifié un risque que le régime soit insuffisamment subventionné en 2021 et une réflexion s'est amorcée avec la partie syndicale pour que des travaux soient entrepris afin d'assurer la pérennité des protections et des couvertures.

GESTION DES LITIGES

Cette année, nous avons voulu améliorer notre processus de gestion des griefs. Ceci avait pour but de ramener le plus possible la discussion au niveau de l'entreprise en agissant à titre d'intermédiaire afin de diminuer la judiciarisation des dossiers (comme cela se fait dans les entreprises syndiquées qui ne sont pas visées par la loi R-20). En collaboration avec la Direction des affaires juridiques et gouvernementales, nous avons instauré une nouvelle procédure de grief le 31 octobre 2016, afin que les conseillers RT soient responsables

de la gestion des griefs. Depuis l'implantation de cette nouvelle procédure :



JURIDICTION DES MÉTIERS

La CCQ a établi un nouveau processus de révision des juridictions des métiers dans lequel l'ACQ a eu l'occasion de se prononcer à plusieurs reprises.

Durant la dernière année, les travaux portaient principalement sur les juridictions des métiers de peintre, de mécanicien d'ascenseurs, d'opérateurs d'équipements lourds et de pelles mécaniques.

COMITÉ SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (CFPIC)

Cinq séances régulières du CFPIC et près d'une centaine de rencontres de sous-comités professionnels et régionaux se sont déroulées au cours de la dernière année. Les principaux dossiers traités sont les suivants :

- Camion-flèche (*boom truck*) : l'ACQ s'est prononcée en faveur de la création d'une formation de 80 heures afin de permettre aux salariés non titulaires d'une carte de compétence grutier, d'opérer les camions-flèches (*boom truck*).
- Demandes des communautés autochtones : afin de mieux répondre aux demandes des communautés autochtones, le CFPIC s'est prononcé en faveur de certaines mesures qui permettront de faciliter la délivrance de la carte de compétences et l'accès aux formations offertes.
- Places réservées pour les occupations spécialisées : l'ACQ a recommandé de réserver l'accès à 230 diplômés afin d'intégrer l'industrie de la construction dans l'une de ces occupations spécialisées : monteurs de lignes, scaphandriers, soudeurs, soudeurs en tuyauterie, arpenteurs, boute-feux et foreurs. Sans ces places réservées, les diplômés auraient dû attendre une pénurie de main-d'œuvre avant d'intégrer l'industrie.
- Règles de régies internes : le CFPIC s'est doté de nouvelles règles de régies internes. Elles étaient rendues nécessaires en raison des nouvelles politiques de gouvernance de la CCQ. Ces règles restent maintenant à être approuvées par le conseil d'administration.

INTÉGRATION DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La présence des femmes sur les chantiers de construction a légèrement progressé au cours de la dernière année pour passer de 1,5 % à 1,6 %. Le Comité pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction de l'ACQ a poursuivi ses efforts pour faciliter leur intégration.

L'ACQ a d'ailleurs obtenu la mention *Association de l'année* dans le cadre de la soirée *Elles reconnaissent* organisée par les Elles de la construction pour son engagement dans ce dossier. Voici les principaux travaux effectués au cours de l'année :

- Programme de formation des femmes en entreprises : l'ACQ a recommandé le renouvellement du programme de formation des femmes en entreprises (PFFE).
- Mesures de redressement temporaires : l'ACQ a appuyé l'adoption, par le gouvernement provincial, de quatre nouvelles mesures réglementaires visant à augmenter le nombre de femmes sur les chantiers.
- Guide informatif : le *Guide pour favoriser l'intégration des femmes sur les chantiers* est outil simple et convivial qui regroupe les informations pertinentes à propos des différents programmes, ressources, mesures réglementaires et avantages concernant l'embauche et l'intégration des femmes sur les chantiers de construction au Québec.
- Colloque sur les femmes dans la construction : la 2^e édition du colloque fut une fois de plus un succès. L'événement a permis à de nombreux conférenciers, dont Audrey Murray de la CCQ, Michel Fournier de Kiewit et Michel Lafontaine de Britton Électrique Ltée, de discuter des enjeux entourant l'intégration des femmes.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE CHANTIER

Le taux de participation des salariés suivant l'une des formations offertes par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) a diminué pour une deuxième année consécutive. Bien que les statistiques soient provisoires, il est estimé que les activités de perfectionnement auront accueilli 21 000 participants, ce qui correspond à une baisse d'environ 12 %. Il faut toutefois mentionner que cette baisse est principalement due à une diminution des formations suivies par les salariés ayant intégré l'industrie sans diplômes, devant ainsi suivre une formation obligatoire.

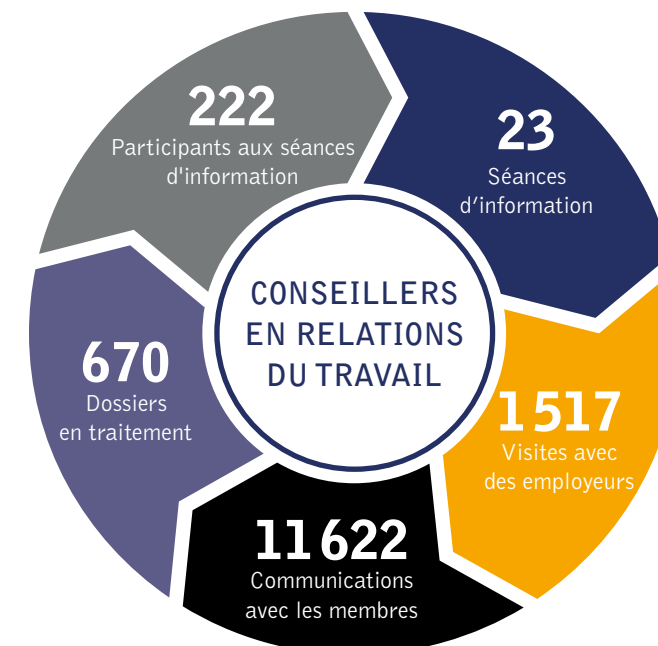
Durant la dernière année, les agents de promotion de la formation de l'ACQ ont effectué plus de 5 480 interventions auprès des employeurs, dont environ 250 appels et plus de 1 000 visites. Cela a permis de déposer 172 requêtes de formation à la CCQ, en plus de faire connaître l'existence du FFSIC et du PFFE.



L'ÉVÉNEMENT QUI A FAIT MON ANNÉE

Les tournées faites auprès des associations régionales avant, pendant et après la négociation. Cela nous a permis de nous rapprocher des vrais acteurs qui font notre industrie : les entrepreneurs en construction.

Dominic Proulx, directeur
Direction des relations du travail



L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Rencontres des finissants en génie civil de l'École de technologie supérieure (ÉTS), Montréal

7 octobre 2016, 31 janvier 2017 et 31 mai 2017
Conférencier : Patrice Roy, consultant.
Sujet : *Faire carrière dans l'industrie de la construction.*

RENDEZ-VOUS ACQ, Laval

Décembre 2016
Conférencier : Marc-Antoine Paquette, chef de service, interprétation et gestion des litiges
Direction des relations du travail de l'ACQ
Sujet : Les pouvoirs d'enquête de la CCQ

RENDEZ-VOUS ACQ, Rivière-du-Loup

Juin 2017
Conférenciers : Dominic Proulx, directeur et Marc-Antoine Paquette, chef de service, interprétation et gestion des litiges
Direction des relations du travail de l'ACQ
Sujet : Point d'information sur l'état de la négociation

Infolettres ACQ-Négo

Afin que les entrepreneurs des secteurs IC/I soient au courant de l'avancement de la négociation des conventions collectives, 27 infolettres ACQ-Négo leur ont été envoyées entre le 29 août 2016 et le 22 juin 2017.





+ 600

DEMANDES D'INFORMATIONS
JURIDIQUES



+ 30

FORMATIONS, PRÉSENTATIONS,
CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

PROJETS DE LOI

N°53

Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires

L'ACQ considère que le projet de loi atteint les objectifs fixés et se déclare en accord avec la très grande majorité des articles concernant la transparence et l'imputabilité des comités paritaires. Par ailleurs, l'ACQ considère que certaines mesures du projet de loi pourraient être bonifiées.

Nous avons fait sept recommandations visant entre autres, le maintien de la libre négociation, favorisant la transparence ainsi que l'imputabilité des comités paritaires.

N°108

Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics

Ce projet de loi institue l'Autorité des marchés publics chargée de surveiller l'ensemble des contrats des organismes publics.

Plus spécifiquement, il prévoit que l'Autorité des marchés publics (AMP) peut notamment examiner la conformité du processus d'adjudication ou d'attribution d'un contrat d'un organisme public de sa propre initiative, à la suite d'une plainte portée par une personne intéressée ou à la suite d'une demande présentée par le président du Conseil du trésor ou par un soumissionnaire.

Ce projet de loi fait suite aux recommandations de la commission Charbonneau et l'ACQ a fait des représentations soutenues afin d'assujettir les municipalités aux pouvoirs de l'AMP. L'assujettissement a été partiellement obtenu.



Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs

Devant la volonté gouvernementale de hausser le seuil des appels d'offres publics à 100 000 \$ pour les municipalités, l'ACQ a recommandé de modifier les dispositions relatives au contenu obligatoire des politiques de gestion contractuelle des municipalités et organismes paramunicipaux afin d'y prévoir une clause prévoyant que l'adjudication ou l'attribution d'un contrat comportant une dépense inférieure au seuil d'appel d'offres public doit être effectuée dans le respect des principes d'équité et de transparence.

Nous avons également suggéré d'adopter des dispositions en vertu des différentes lois régissant les villes et municipalités obligeant une municipalité ou un regroupement de municipalités à nommer un responsable de l'observance des règles contractuelles.



Loi assurant la reprise des travaux dans l'industrie de la construction ainsi que le règlement des différends pour le renouvellement des conventions collectives

L'ACQ a fait part au gouvernement de ses commentaires face aux dispositions prises par ce dernier visant le retour au travail des travailleurs de l'industrie en soulignant que ce projet de loi va à l'encontre des intérêts des entrepreneurs.

Dans un premier temps, il accorde une augmentation salariale de 1,8 % aux travailleurs, mais ne tient compte

d'aucune demande patronale. De plus, le processus d'arbitrage proposé dans le projet de loi va clairement limiter la capacité des entrepreneurs à soumettre des demandes patronales sur les sujets qu'ils jugent prioritaires, puisque le choix des sujets sera déterminé par la ministre du Travail.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE BÉNÉVOLAT

L'ACQ a déposé un mémoire concernant le projet de règlement sur les travaux bénévoles de construction. Dans ce mémoire, l'ACQ recommande de retirer du projet de règlement les dispositions permettant à des entreprises à but lucratif de recourir au bénévolat dans le contexte de l'application de la loi R-20 et demande au gouvernement d'assurer l'encadrement de la notion de bénévolat et l'expertise nécessaire à la réalisation des travaux de bénévolat.

PROJET DE LOI PRIVÉ – GATINEAU

Le projet de loi permettra à Ville de Gatineau de se soustraire aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* et de conclure de gré à gré une convention dont les termes sont inconnus du grand public. Il permettra également au cocontractant de la Ville de Gatineau de se soustraire aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* en matière d'appel d'offres.

L'ACQ a appuyé l'ACQ Outaouais dans ses démarches afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Cette dernière notait à juste titre :

« Ces dispositions vont directement à l'encontre des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, du mémoire déposé par l'UPAC lors des audiences de cette même commission ainsi que des efforts actuels du gouvernement du Québec dans la mise en place de mesures visant à accroître la participation des

entreprises aux appels d'offres publics, surtout celle des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises en démarrage. »

LE PROGRAMME PASSEPORT ENTREPRISES

L'ACQ a participé activement aux travaux du groupe de travail sur les contrats de construction dans le cadre de la mise en place du programme Passeport Entreprises, dévoilé par le gouvernement en novembre 2015.

Dans le cadre de ce plan d'action, 13 actions sont identifiées pour simplifier l'accès des entreprises aux contrats publics.

Parmi celles-ci, notons les deux suivantes :

- S'assurer que les exigences ou conditions contractuelles sont bien adaptées aux contrats à réaliser afin d'éviter le rejet systématique des PME en raison d'exigences disproportionnées;
- Rendre obligatoire l'utilisation par les organismes publics de documents d'appel d'offres standardisés, évitant ainsi aux entreprises la validation de l'ensemble de ces documents chaque fois qu'elles souhaitent soumissionner.

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux allaient bon train et il est raisonnable de croire que nous pourrions bénéficier d'un nouveau régime contractuel dès 2018.

COALITION CONTRE LES RETARDS DE PAIEMENT DANS LA CONSTRUCTION

Le dossier des délais de paiement continue de progresser. Dans le cadre du forum sur les marchés publics tenu le 30 novembre 2016, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a annoncé qu'il procéderait à la mise en place de projets pilotes. Il souhaite tester certains paramètres proposés par la Coalition dont notamment le mécanisme

de l'intervenant-décideur, l'application d'un calendrier de paiement, ainsi que la divulgation des paiements effectués par le maître de l'ouvrage à l'entrepreneur général.

La Coalition a manifesté son désir de travailler en collaboration avec le gouvernement afin d'établir les modalités de ces paramètres considérant que ceux-ci permettront de mettre un frein à la croissance incessante des délais de paiement dans le secteur public.

REVENU QUÉBEC

Le 1^{er} septembre 2016 était la date d'entrée en vigueur des pénalités pour les sous-traitants et les entrepreneurs qui ne rempliraient pas leurs obligations. Toutefois, il est réconfortant d'apprendre qu'aucune pénalité n'a été imposée.

L'industrie de la construction continue de travailler et de collaborer avec Revenu Québec afin d'alléger la lourdeur administrative découlant de ces nouvelles mesures. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2017, il est maintenant possible pour les entreprises de s'abonner pour renouveler leur attestation de façon automatique. D'autres éléments qui permettront aux entreprises d'alléger leur fardeau administratif sont en cours de réalisation et seront mis en place vers la fin 2017.



CERTIFICATION INTÉGRITÉ

Toujours dans le cadre de la mise en place du Programme Intégrité, l'ACQ a participé à la mise en place d'un organisme indépendant certifiant les démarches d'implantation de programmes éthiques en entreprises.

AFFAIRES JURIDIQUES

SERVICES-CONSEILS

En plus de travailler activement au développement des projets internes de l'ACQ, de piloter les travaux des différents comités et de conseiller les diverses instances de l'association, l'équipe de professionnels de la Direction des affaires juridiques et gouvernementales a fait preuve, encore cette année, d'une grande disponibilité auprès des membres en répondant à plus de **600 demandes d'informations juridiques** touchant l'ensemble des sujets qui préoccupent nos entrepreneurs.

Plus **d'une trentaine de formations, de présentations, de conférences et de séminaires** ont également été développés et présentés par les professionnels de la Direction.

COMITÉS DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS

Les membres de ces deux comités se sont réunis à plusieurs reprises afin de traiter de différentes problématiques d'industrie. Ils se sont penchés notamment sur la question des retenues contractuelles, la bonification de la grille des coûts de la main-d'œuvre de l'ACQ ainsi que les réclamations de coûts directs, coûts indirects et coûts d'impacts.

COMITÉ DES FOURNISSEURS

Ce comité a travaillé sur les clauses d'équivalence de produits, la promotion des produits « verts » ainsi que la responsabilité des fabricants et des distributeurs.

BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES DU QUÉBEC (BSDQ)

La dernière année a été fort occupée en matière de BSDQ. L'automne a été consacré à finaliser quatre nouveaux guides de dépôt, soit ceux des spécialités *Acier*

de structure, Métaux ouvrés, Revêtement métallique et Maçonnerie. De plus, les deux guides déjà en vigueur, *Systèmes intérieurs et Isolation thermique (autre que sur couverture ou mécanique)* ont fait l'objet de modifications visant à clarifier certains points soulevés au cours de leur première année d'utilisation. Les membres du Comité de supervision des activités du BSDQ se sont réunis à de nombreuses reprises afin d'être prêts à entamer la tournée de consultation prévue pour le printemps 2017.

En mars, tous les utilisateurs du BSDQ ont reçu l'invitation officielle pour les séances de consultation portant sur les 4 guides de dépôt élaborés ainsi que sur la revue des 2 guides déjà en vigueur. Les séances étaient offertes dans 9 villes réparties à travers la province, en plus d'une séance par visioconférence pour accommoder les régions éloignées. Au total, 194 personnes ont assisté et participé activement aux échanges et aux discussions. De nombreux commentaires ont été reçus, autant sur place que par la transmission d'un questionnaire créé à cet effet.

Le Comité de supervision en est maintenant à l'étude des commentaires et à la rédaction des versions finales de chacun des guides de dépôt afin d'entamer le processus d'adoption et de mise en vigueur le plus rapidement possible.



LA JOURNÉE QUI A FAIT MON ANNÉE

— 6 juin 2017 —

Premier conseil d'administration provisoire du « Bureau de certification Intégrité », organisme indépendant, responsable de la certification des entreprises ayant développé et mis en place un programme d'intégrité en entreprise.

Pierre Hamel, directeur
Direction des affaires juridiques et gouvernementales

COMITÉS DE DISCIPLINE



360

Le BSDQ a transmis 360 dossiers d'enquête à l'ACQ.

↓
325

De ceux-ci, 325 ont été retenus pour convocation devant le Comité de pratique professionnelle et de discipline (CPPD).

↓
77

Ont été fermés, faute de juridiction.



259

Le CPPD a étudié 259 dossiers.



18

Le Comité d'appel en matière de discipline (CAMD) a révisé 18 dossiers.



334

Les comités de discipline ont étudiés 334 dossiers.



PUBLICATIONS ET FEUILLETS D'INFORMATION

- Grilles de vérification pour les entrepreneurs spécialisés
- Guide des administrateurs
- Guide des créances pour les fournisseurs de biens et de services
- La licence d'entrepreneur en construction et l'impact de certaines infractions
- Règlement de différends pour les contrats publics

CONTENTIEUX

Le Service du contentieux de l'ACQ aura été plus actif que jamais au cours du dernier exercice financier.



Près de **3 000**

dossiers lui ont été confiés en matière de relations du travail et de santé et sécurité du travail.



Près de **5 000**

dossiers actifs sont actuellement traités par les 11 avocats internes.

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

La Direction des affaires juridiques et gouvernementales a été invitée à prononcer différentes conférences.

Contech Québec

19 octobre 2016

Contech Montréal

4 novembre 2016

Association des cadres scolaires du Québec

4 novembre 2016





+ 25 200

INTERVENTIONS
SUR LES CHANTIERS



+ 1 600

PERSONNES FORMÉES

MUTUELLES DE PRÉVENTION ACQ – OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE !

Tout au long de l'année, nous avons amélioré nos outils marketing afin d'augmenter notre visibilité pour favoriser l'adhésion de nouveaux employeurs membres d'une mutuelle de prévention ACQ (MPACQ). Nous disposons de trois nouveaux outils pour le recrutement : un nouveau contrat à long terme pour les nouveaux clients de la Mutuelle Sélecte, un concours pour l'obtention de l'autorisation d'accès et une offre de service étendue pour tous les nouveaux clients qui ne sont pas en mutuelle de prévention.



Plusieurs projets ont également visé l'amélioration de la performance et l'augmentation de l'offre de service de nos clients en MPACQ. Ainsi, de nombreuses planifications sécuritaires ont fait l'objet d'une traduction. En collaboration avec l'équipe médicale, un aide-mémoire fournissant des explications sur les diagnostics a été élaboré. Finalement, une procédure de révision spécifique portant sur les dossiers de lésions professionnelles à potentiel élevé de chronicité a été mise en place.

Finalement, le colloque triennal des comités de régie des MPACQ s’est tenu en mai dernier. L’étude actuarielle de la suffisance des sommes confiées au fonds de défense et d’expertises a permis d’adopter une résolution visant l’embauche d’un ergonomiste et d’une ressource médicale spécialisée. Ces ressources assureront un meilleur suivi des dossiers de lésions professionnelles, en plus de bonifier les services actuellement offerts aux membres des MPACQ.

MANDAT DE REPRÉSENTATION SST IC/I

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d’œuvre (CCTM) a poursuivi ses travaux dans le but de moderniser le régime québécois de santé et de sécurité du travail. Des sujets comme la prévention, la réparation et le financement des lésions professionnelles ont été discutés. En 2017, l’ACQ a participé activement au groupe de travail sur les mécanismes de prévention et de participation – secteur de la construction. Malgré le fait que le comité n’a pu parvenir à un consensus patronal-syndical, les pistes d’améliorations en prévention souhaitées par les employeurs de nos secteurs ont tout de même été abordées.

Pendant ce temps au Comité consultatif en santé et sécurité du travail du Conseil du patronat du Québec, les discussions ont porté notamment sur les problématiques suivantes : le bruit, la physiothérapie et l’expertise médicale.

Des représentants de l’ACQ ont également été présents à des rencontres du conseil d’administration de l’ASP Construction et de l’ASP Multi Prévention afin de vérifier la mise en œuvre des plans stratégiques.

La Direction a également appuyé les commentaires émis par l’ACQ dans le cadre du dépôt du projet de règlement sur les travaux bénévoles en construction.

Parallèlement à la présence de l’ACQ au Comité technique de révision de l’annexe 1 du RSST, l’équipe de prévention a participé activement à la consultation visant l’harmonisation de la réglementation avec les normes proposées par l’*American Conference of Governmental Industrial*

Hygienists (ACGIH). Un comité de travail composé d’employeurs et de conseillers s’est réuni à quelques reprises afin d’évaluer les impacts potentiels pour l’industrie d’éventuelles modifications réglementaires.

L’ACQ a assuré une présence active à plusieurs travaux de l’Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST). Ainsi, des représentants de la Direction ont participé à la planification stratégique quinquennale de l’IRSST. De plus, l’ACQ a émis des avis sur différents projets de recherche dont notamment :

- Évaluation du confort des harnais
- Résistance des garde-corps
- Pratique du cadenassage dans le secteur de la construction
- Diagnostic vibratoire pour les couleuses pneumatiques portatives
- Interventions en espaces clos

COMITÉS TECHNIQUES

L’ACQ fait partie de nombreux comités techniques de révision réglementaire régis par la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Dans le cadre de ces comités, des discussions ont mené à l’adoption de nouvelles règles de fonctionnement de ces comités. Par ailleurs, de nombreux sujets ont également fait l’objet de discussions en conformité avec la planification annuelle des travaux réglementaires. Voici un résumé des dossiers qui ont été traités à ces différents comités :

Règlement sur la santé et la sécurité du travail

- Travaux à proximité de l’eau
- Protection contre les chutes
- Eau potable et conditions en campement
- Contraintes thermiques
- Bruit

Comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction :

- Appareil de levage (sous-comité)
 - Outils portatifs
 - Toiles de protection sur les échafaudages
 - Formation
 - Référence aux normes
 - Éclairage temporaire
 - Protection contre les chutes (hiérarchisation des moyens)
 - Rampes, passerelles et plateformes provisoires
 - Décapage au jet d’eau
 - Échafaudages motorisés
 - Amiante (taux d’empoussièrement)
- Annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail*
- Évaluer la possibilité de synchroniser la réglementation avec un organisme scientifique de normalisation.

Ces travaux pourraient mener à des modifications réglementaires dans les prochaines années.

PROJETS EN COURS

Faisant suite à l’adoption de modifications réglementaires portant sur la ligne d’avertissement, nous travaillons à intégrer une nouvelle capsule vidéo à notre vidéo d’accueil en SST.

Une des ressources ayant un impact important sur la gestion de la SST au chantier est sans aucun doute le superviseur. Dans ce contexte, nous travaillons à une nouvelle formation

COMITÉS CONSULTATIFS RÉGIONAUX EN SST ACQ

Les travaux ont porté sur les orientations stratégiques à présenter au Conseil consultatif du travail et de la main-d’œuvre (CCTM) lors des travaux de modernisation du régime québécois de SST de même que les travaux portant sur les mécanismes de prévention au comité Construction.

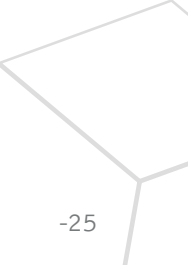


visant cet intervenant qui devrait voir le jour d’ici la fin de l’année 2017.

Afin d’outiller les superviseurs sur les chantiers, nous travaillons également à l’élaboration d’une fiche portant sur les manœuvres de recul et les signaux usuels à utiliser pour guider ladite manœuvre.

Les technologies de l’information sont de plus en plus essentielles à la performance des organisations. Nous avons donc entrepris de mettre à jour, dans une version évoluée, nos deux systèmes de gestion (prévention et gestion des lésions) en plus de participer à la refonte du site Web de l’ACQ.

Finalement, une rencontre de type *design thinking* a eu lieu afin de mieux comprendre l’utilisation du papier dans la gestion des dossiers de lésions professionnelles. Ainsi, nous avons été en mesure de cibler certaines pistes visant la diminution d’impression, ce qui s’inscrit dans une volonté d’améliorer l’empreinte carbonique générée par l’impression de documents.



DÉCISION D'INTÉRÊT

Association des employeurs maritimes (amarreurs) et Labonne, 2017 QCTAT 2134, 5 mai 2017, Jean M. Poirier.

Le Tribunal administratif du travail (TAT), par cette décision, a déclaré que le travailleur mis en cause n'avait pas à rembourser la somme de 1 195,98 \$ à la Commission à la suite d'un accord ayant une portée rétroactive. Aux fins de rendre sa décision, le Tribunal rappelle que le sens de l'article 363 LATMP et l'expression « les prestations déjà fournies à un bénéficiaire » vise tout type de prestations qui rencontrent la définition prévue à la loi et ne se restreint pas aux prestations que visent les trois conditions d'ouverture d'application de l'article 363 et que l'article 430 est l'exception au principe général dégagé par l'article 363.

En outre, le TAT considère que l'article 363 de la loi empêche la Commission de vouloir récupérer des prestations, notamment des frais d'assistance médicale, si les conditions d'ouverture de cet article sont rencontrées, et ce, que ce soit par interprétation stricte du libellé de cet article ou encore par une interprétation plus large tirée des principes d'effets prospectifs d'une décision, du caractère social de la loi et à partir de l'interprétation des articles 188 et 189 de la loi.

De par cette décision, le TAT vient simplifier les accords entre les parties et assurera que les sommes ne puissent être recouvrées si la date de consolidation est modifiée rétroactivement dans le temps.

RESSOURCES HUMAINES – EN MODE RÉFLEXION

Des événements ont mené à une réflexion visant la révision de la structure organisationnelle de la Direction qui devrait se terminer à l'automne 2017.

La dernière année a été marquée par l'annonce du départ à la retraite du coordonnateur à la prévention et du directeur régional de l'ouest du Québec de même que le décès soudain de Martin Cadieux, représentant des ventes. Le directeur adjoint a, quant à lui, décidé de réorienter sa carrière et a quitté ses fonctions à la Direction SSTMPACQ en août 2017.

L'arrivée de deux nouveaux coordonnateurs (prévention et gestion) a permis d'avoir une vision nouvelle sur les activités actuellement exercées pour permettre certains changements afin d'améliorer l'efficacité de la Direction.

Aussi, une réflexion s'est amorcée sur la structure de gestion des opérations pour la région de l'Ouest du Québec. La nouvelle structure devrait s'appliquer en janvier 2018 au plus tard.

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

- **Événement les Affaires Santé et sécurité du travail**
Sylvain Parisien, panéliste
8 septembre 2016
- **Portail Constructo**
Entrevue de Marc Beaudoin portant sur le cadenassage efficace,
23 septembre 2016



INTERVENTIONS



25 276

INTERVENTIONS SUR LES CHANTIERS

PAR BUREAU RÉGIONAL

517

Baie-Comeau/
Sept-Îles

3 176

Québec

3 783

Drummondville

1 441

Rimouski

43

Granby

1 450

Sainte-Thérèse

1 786

Jonquière

1 152

Saint-Jean-sur-Richelieu/
Sainte-Julie

6 783

Montréal

1 999

Sherbrooke

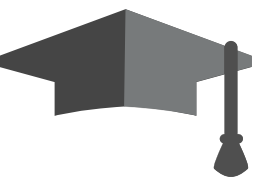
1 592

Gatineau

1 554

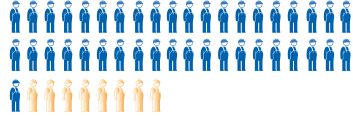
Trois-Rivières

FORMATIONS



1 696

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES



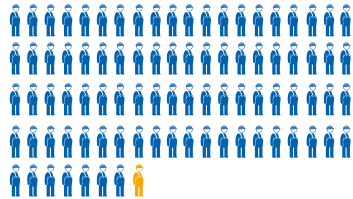
418

Gestion de la SST en mutuelle de prévention



407

ASP Construction



871

Personnel de supervision



LA JOURNÉE QUI A FAIT NOTRE ANNÉE

Tout le personnel de la Direction en rencontre de travail à Anjou en décembre 2016.

Le personnel de la Direction santé, sécurité du travail et Mutuelles de prévention ACQ



870 000

APPARITIONS DE LA VIDÉO
« BÂTIR AVEC DU VRAI MONDE »
SUR YOUTUBE



255 000

VISIONNEMENTS DE LA VIDÉO
« BÂTIR AVEC DU VRAI MONDE »
+ DE 30 SEC.

CAMPAGNE PROMOTIONNELLE « BÂTIR AVEC DU VRAI MONDE »

Dans un objectif de visibilité et de notoriété, nous avons développé une campagne marketing pour promouvoir les avantages de devenir membres auprès de nouveaux entrepreneurs. Avec un slogan axé sur la valeur ajoutée de notre réseau de professionnels, nous avons déployé plusieurs actions et activités pour stimuler le recrutement de nouveaux membres.

Plusieurs initiatives marketing

- Création d'une vidéo promotionnelle sur YouTube
- Mise en ligne d'un page Web « Devenir membre »
- Promotion sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Twitter)
- Bannières publicitaires sur médias spécialisés
- Publicités imprimées dans différents magazines

UNE NÉGOCIATION PRIVÉE, MAIS D'INTÉRÊT PUBLIC

La négociation des conventions collectives a occupé une part importante de la visibilité de l'ACQ dans les médias cette année. Contrairement aux autres négociations de conventions collectives du secteur privé, celle de l'industrie de la construction québécoise a un caractère d'intérêt public. D'une part, parce que le gouvernement du Québec et les municipalités sont de grands donneurs d'ouvrage publics, et d'autre part, parce que le poids de l'industrie de la construction est très important dans l'économie du Québec puisqu'elle contribue à 14 % du PIB.

Une stratégie de communication bien développée

En 2013, durant la précédente négociation, l'Alliance syndicale avait opté pour une stratégie de visibilité assez agressive. Anticipant une stratégie identique pour la négociation 2017-2021, et pour ne pas être en reste, l'ACQ a élaboré une stratégie de communication plus offensive et moins défensive, avec les 3 objectifs suivants :

- D'informer efficacement et rapidement les 17 000 employeurs IC/I du travail de l'équipe de négociation concernant l'état de la négociation.
- D'être plus proactive et moins réactive à la partie syndicale du côté des relations médias.
- D'assurer l'information du grand public.

Une présence médiatique sans précédent pour l'ACQ

Que ce soit durant le blitz de négociation d'avril et mai 2017 jusqu'au déclenchement de la grève le 24 mai, puis durant les débats à l'Assemblée nationale du Québec lors de l'adoption de la loi spéciale de retour au travail le 29 mai, l'ACQ a été présente sur toutes les tribunes comme jamais avec le dossier de la négociation des conventions collectives. Cela explique pourquoi, Eric Côté, le porte-parole de l'ACQ dans les médias et membre du comité de négociation pour les tables des secteurs institutionnel-commercial et industriel n'a pas eu de répit entre les entrevues dans les médias.

En mai seulement, l'ACQ a accordé plus de 200 entrevues à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. Au total durant l'année 2016-2017, on dénombre plus de 400 mentions et interventions de l'ACQ dans les médias. C'est la plus grande fréquence observée depuis que l'ACQ mesure cette donnée (2012) et 90 % d'entre elles sont reliées à la négociation.

Une iconographie des enjeux de la négociation

Pour bien communiquer les éléments discutés durant la négociation, une nouvelle iconographie élaborée à partir des enjeux a été utilisée pour l'infolettre ACQ-Négo et sur le site Web acq.org/nego



L'ACQ-Négo maintenant par courriel seulement

Les envois par télécopieur de l'infolettre ACQ-Négo ont été interrompus en janvier 2017, pour marquer la transition vers les envois exclusivement par courriel. Une campagne d'information a été mise sur pied dans le but d'inciter les entrepreneurs à s'abonner à la liste d'envoi par courriel. L'ACQ-Négo par courriel est transmise à près de 15 000 personnes à chaque envoi.

Stratégie publicitaire

La stratégie de communication de l'ACQ prévoyait aussi des achats publicitaires dans les quotidiens imprimés de toutes les régions du Québec, mais aussi à la radio et sur les sites Web des médias et dans les médias sociaux. La campagne publicitaire a permis de générer plus de 600 000 impressions.

+ 400

mentions et interventions de l'ACQ dans les médias.

90 %

d'entre elles sont reliées à la négociation.

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de la Direction des communications et du marketing a connu quelques changements au niveau des ressources humaines au cours de l'année. Entre autres, nous avons accueilli une nouvelle rédactrice en chef, restructuré à l'interne la vente de partenariats et avons créé un poste d'adjointe administrative aux événements.

CONGRÈS 2016 DE L'ACQ : ENTREPRENDRE L'AVENIR !

30 septembre et 1^{er} octobre au Hilton Lac-Leamy à Gatineau

Un des plus grands rassemblements de l'industrie de la construction, le Congrès de l'ACQ est un événement de marque qui se distingue par la qualité de ses animateurs, de ses présentateurs et de ses conférenciers, tout comme par la pertinence de son contenu d'intérêt. À cet égard, la programmation est toujours minutieusement choisie afin de répondre aux besoins réels des entreprises de construction, de tous les secteurs, de partout au Québec.

Une programmation qui répond aux besoins actuels et futurs

Le Congrès annuel de l'ACQ proposait un regard actuel pour un avenir gagnant et prospère. Tous les sujets d'ateliers et de conférences ont été choisis pour atteindre un objectif d'apprentissage porté vers l'avenir : *Relève d'entreprise, Nouvelles technologies au service de la construction, Construction écoresponsable.*

Un Congrès certifié écoresponsable de niveau 3

Dans un souci d'innovation et en mettant de l'avant le concept de développement durable, l'équipe d'organisation du Congrès s'est officiellement engagée à adopter de bonnes pratiques au niveau de la gestion des événements responsables. Nous sommes fiers d'annoncer que le Congrès de l'ACQ a été certifié niveau 3, selon la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en gestion responsable d'événement (BNQ 9700-253).

Présentateurs « écoresponsables »

Plusieurs conférenciers reconnus dont M^{me} Laure Waridel, cofondatrice d'Équiterre et directrice exécutive du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) et M. Mark Hutchinson, vice-président, Programmes des bâtiments verts au Conseil du bâtiment durable du Canada étaient également présents afin de nous informer des tendances et des enjeux de l'heure.

CONSTRUIRE

LE MAGAZINE DE LA CONSTRUCTION IC/I



4

éditions par année



25 500

exemplaires



+ 66 000

lecteurs par édition



16

dossiers



11

collaborateurs (chroniqueurs)



70 %

consacré au contenu éditorial

ACQ CONSTRUIRE.com

(du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

91 239

Visiteurs

7 603

Moyenne mensuelle

294

Nombre d'articles diffusés

37 %

% de visiteurs utilisant les technologies mobiles

ACQ.ORG

(du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

376 834

Visiteurs

31 403

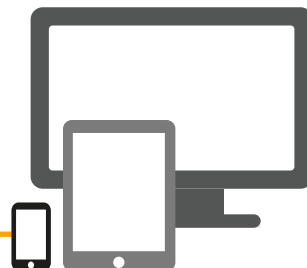
Moyenne mensuelle

4,5

Pages vues par visite

30 %

% de visiteurs utilisant les technologies mobiles



MÉDIAS SOCIAUX

Comparaison avec la même période que celle du dernier rapport d'activités

Type de média	Nombre d'abonnés	% d'augmentation
Facebook	4 645	55 %
LinkedIn	5 685	24 %
Twitter	1 927	17 %
YouTube	312	38 %
Nombre total d'abonnés	12 569	34 %

RÉALISATIONS

CAMPAGNE PROMOTIONNELLE POUR QUALITÉ RÉNOVATION

L'équipe des Plans de garantie ACQ (PGA) a lancé une campagne promotionnelle pour augmenter la visibilité du plan de garantie Qualité Rénovation auprès du grand public. À cet effet, une publicité a été diffusée dans le guide pratique *Cuisine et salle de bain* du magazine *Protégez-vous* imprimé en 20 000 exemplaires et distribué dans plus de 1 000 points de vente à travers le Québec. Une stratégie d'achat de mots-clés sur les moteurs de recherche Google et Bing a également été mise en place au printemps 2017. Enfin, une section a spécialement été conçue sur le site de l'ACQ pour s'adresser à cette nouvelle clientèle.

MISE À JOUR DES OUTILS PROMOTIONNELS DE PLANS DE GARANTIE ACQ

Les outils de promotion de Plans de garantie ACQ ont été revus et mis à jour en fonction de la nouvelle offre de service de l'équipe résidentielle notamment pour les services d'expertise, le service d'accompagnement et le service de livraison VIP. Des dépliants et une brochure explicative ont été développés pour détailler les produits de garantie et les services offerts.

CONCOURS « ÉVADEZ-VOUS GRÂCE AUX MUTUELLES DE PRÉVENTION ACQ »

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement, l'équipe des Mutuelles de prévention ACQ a développé un concours en partenariat avec Voyage Vasco. Le gagnant s'est mérité une carte-cadeau voyage d'une valeur de 2 000 \$ à dépenser dans toutes les succursales de Voyage Vasco à travers la province. Pour être éligible, une entreprise devait remplir et signer le formulaire d'autorisation d'accès de la CNESST avant le 31 mai 2017. Félicitations à Géo-Services Chaud-Froid Inc. de la région de l'Outaouais!



LE PROJET QUI A FAIT NOTRE ANNÉE

La promotion de notre vidéo corporative a permis de contribuer à la notoriété de l'ACQ et de mettre de l'avant que nous sommes du vrai monde sur place pour aider les entrepreneurs dans leur quotidien.

L'équipe de la Direction des communications et du marketing

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Congrès ACQ

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2016

Contech Québec

19 octobre 2016

Contech Montréal

4 novembre 2016

Compétition PontPop ÉTS 2017

24-25 février 2017

Colloque *Construire se conjugue au féminin*

15 mars 2017

Gala des Prix ESTim 2017

partenaire du prix « Entreprise de la construction »
4 mai 2017

Sommet Construction 2017

28 avril 2017

Sommet international de la confiance dans les organisations

9 mai 2017

RENDEZ-VOUS ACQ

Laval, décembre 2016 et Rivière-du-Loup, juin 2017



PROJET DE REFONTE DU SITE WEB

Le Web est un outil incontournable et ne cesse d'évoluer. Afin de suivre les tendances et d'offrir à nos internautes une expérience optimale, un projet de refonte du site de l'ACQ a vu le jour. Dans le but d'améliorer la recherche d'information et d'assurer une mise à jour en temps réel, nous avons complètement revu l'architecture et le design du site. Le lancement du nouveau site Web est prévu à l'hiver 2018!



+ 6 200

MEMBRES DE L'ACQ



+ 50 %

DES MEMBRES UTILISENT
LA SALLE DE PLANS MODULE C

DES CHANTIERS QUI AVANCENT

La Direction des services corporatifs a coordonné plusieurs rencontres du Comité des directeurs généraux des ACQ affiliées. Lors de ces rencontres, de nombreux dossiers d'industrie ont fait l'objet de discussion, parmi lesquels la gestion de projet en BIM, le processus de conception intégré, le service à la clientèle reçu de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), le nouveau cautionnement GCR, la hausse du montant du cautionnement de licence, etc. Le Comité des directeurs généraux a aussi participé à une table de discussion au sujet de plusieurs dossiers propres au réseau de l'ACQ, notamment la mise à jour des règles relatives à la gestion du membership, le suivi de l'implantation du nouveau système de gestion des membres (Espace ACQ), du nouveau site Web de l'ACQ et de l'évolution du membership.

Les permanents de l'ACQ Provinciale ont contribué à dynamiser les rencontres du Comité des directeurs généraux qui sont devenues, au fil des ans, la plateforme de consultation par excellence du réseau de l'ACQ. Nous en profitons pour remercier les DG de leur implication au sein des différents comités de l'ACQ (recrutement, technologique, groupe de travail Intégrité, Comité pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction). Soulignons également l'arrivée de deux nouvelles directrices générales au comité des DG, soit Véronique Mercier en remplacement de Nicole Bourque à l'ACQ Québec ainsi que Sonia Dupuis à l'ACQ Nord-Est du Québec.

En collaboration avec la Direction des affaires juridiques et gouvernementales, la Direction des services corporatifs a aussi pris part aux consultations mises sur pied par la RBQ qui souhaitait connaître la position des entrepreneurs sur les exigences qu'elle devrait mettre en place dans le cadre de la réforme du système de qualification des entrepreneurs en construction.

Dans le cadre des travaux du Comité de recrutement, une journée d'échanges a été organisée avec l'objectif

de permettre aux employés du réseau de l'ACQ de se familiariser davantage avec les services offerts aux membres de l'ACQ.

La Direction des services corporatifs a également coordonné le processus d'évaluation des projets spéciaux régionaux. Six projets régionaux ont été favorablement accueillis par le Comité d'évaluation des demandes régionales. Chacun de ces projets concourt soit à bonifier les services de première ligne offerts aux entrepreneurs, ou à dynamiser la croissance du membership.

UNE ÉQUIPE À L'ŒUVRE

Le personnel de la Direction des services corporatifs, pour sa part, a eu une année bien remplie comme vous pourrez le constater en lisant les pages suivantes. En résumé, au Service de la formation, l'équipe a pu relever le défi de reconduire la reconnaissance des programmes de formation menant à l'obtention de la licence d'entrepreneur. Les cours de la Mutuelle de formation se sont offerts partout à travers la province. Les entreprises en construction ont versé auprès de la Mutuelle de formation des montants importants qui serviront à financer le développement et le déploiement de plusieurs formations. Le Service informatique a, pour sa part, travaillé de façon à faciliter la communication entre employés et favorisé l'accès à l'information.

Par ailleurs, les statistiques nous montrent que la salle de plans de l'ACQ a été très achalandée cette année. Le Service économique, en plus d'informer les entrepreneurs sur les perspectives économiques en construction, s'est impliqué auprès de l'équipe de négociation des conventions collectives avec comme mandat d'évaluer l'impact économique des différentes demandes sur la table. Le Service d'accompagnement du programme Intégrité a suivi de près l'implantation dudit programme au sein des entreprises participantes, mais s'est également investi dans sa promotion auprès de l'industrie. Le groupe de travail qui chapeaute ce service a poussé pour la création d'un organisme de certification indépendant qui a vu le jour tout dernièrement.

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Rencontres du comité Qualité de la GCR

Comité d'experts pour le projet éco-gestion de chantier

26 avril 2016

Compétition Pontpop ÉTS 2017

24-25 février 2017

Participation de Joseph Faye à titre de juge.



Finalement, les entrepreneurs ont pu avoir accès à de l'expertise technique en communiquant leurs interrogations à notre conseiller technique. Ce dernier a produit plusieurs fiches techniques disponibles dans le site Web de l'ACQ. Il siège également au Comité qualité mis sur pied par la GCR, qui réfléchit sur les façons de résoudre et de prévenir les non-conformités dans la construction résidentielle. Les Services techniques ont aussi offert aux entrepreneurs des formations sur les principaux changements au Code et sur Novoclimat 2.0.



LA JOURNÉE QUI A FAIT MON ANNÉE

La journée d'échanges qui s'est tenue le 19 janvier 2017, qui a permis à plusieurs membres du réseau de l'ACQ de se côtoyer dans un contexte différent du quotidien.

Joseph Faye, directeur
Direction des services corporatifs



FORMATIONS

MUTUELLE DE FORMATION (CEFACQ)

La programmation de formations 2016-2017 a permis de compléter 38 sessions de formation, qui ont été offertes partout au Québec. Plus de 300 personnes y ont pris part, que ce soit des entrepreneurs ou leur personnel administratif.

Plusieurs cours ont été offerts cette année, notamment :

- Changements au Code de construction 2010
- Charpente de bois : survol des exigences
- Stratégie de réalisation en estimation
- Positionner son entreprise face à des clauses contractuelles difficiles
- Gestion financière : parler le même langage que son comptable
- Novoclimat 2.0

Nous poursuivons également notre entente avec la CCQ pour offrir la formation *Sensibilisation à l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction*.

VERSEMENT DES SOMMES NON UTILISÉES EN FORMATION AUPRÈS DE LA MUTUELLE DE FORMATION

La *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (loi du 1 %) permet aux entreprises assujetties de déposer les sommes non investies pour la formation de leurs employés auprès de la Mutuelle de formation de l'ACQ.

Une somme record a été amassée pour l'année 2016. Quatorze entreprises ont versé 240 000 \$ à la Mutuelle de formation de l'ACQ. Le conseil d'administration remercie ces entreprises de contribuer au développement du capital humain de notre industrie. Les sommes recueillies servent à

la conception de formations qui seront diffusées partout au Québec, via le réseau des ACQ affiliées. Elles permettront également de lancer notre offre de formations en ligne.

FORMATIONS MENANT À LA LICENCE DE LA RBQ

L'ACQ offre à ses membres quatre programmes de formation destinés à ceux qui désirent être répondants sur la licence d'une entreprise de construction de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Afin de toujours mieux répondre au besoin et d'optimiser la préparation des futurs entrepreneurs, ces programmes sont soumis à des révisions régulières. L'ensemble des programmes a été révisé depuis un an, permettant de leur apporter des améliorations. La durée des cours a également été revue à la baisse.



14

sessions de formations



300

nombre de participants



LE PROJET QUI A FAIT NOTRE ANNÉE

Une capsule de formation en ligne pour les nouveaux employés de l'ACQ qui a également servi de projet pilote pour la bonification de notre offre de services. Effectivement, des formations en ligne seront proposées aux membres de l'ACQ dès l'hiver 2018 !

L'équipe du Service de la formation



ÉCONOMIE

Le Service économique a œuvré pour les intérêts des entrepreneurs une fois de plus cette année.

Puisqu'il est impossible de décrire l'ensemble des services économiques que l'ACQ a rendus aux entrepreneurs en seulement quelques lignes, nous avons cru bon de vous faire un résumé des meilleurs moments qui ont eu lieu durant l'année. Voici donc le «top trois» du Service économique en 2016-2017.

BUDGET PROVINCIAL 2017-2018

En début d'année, le Service économique a élaboré un document énonçant les recommandations budgétaires de l'ACQ en vue du budget provincial qui a été déposé en mars 2017. Le document, disponible en ligne, contenait 6 recommandations qui sont résumées ici.

1

Augmenter l'investissement public dans l'économie afin de stimuler la croissance économique de la province et résorber le déficit d'entretien des infrastructures publiques. Une étude du Fonds monétaire international confirme d'ailleurs que les coûts d'emprunts très bas combinés à une demande faible dans les pays développés font en sorte qu'il peut être très rentable d'augmenter les investissements en infrastructures, spécialement lorsque les besoins en infrastructures sont bien identifiés et qu'ils sont comblés par des investissements efficaces. Le gouvernement fédéral ayant un pouvoir limité d'investir dans le secteur institutionnel, il nous semble judicieux que le gouvernement provincial priorise les investissements dans les hôpitaux, les écoles et les autres bâtiments institutionnels de juridiction provinciale.

2

Instaurer un crédit d'impôt pour la rénovation commerciale afin de s'assurer que les commerçants peuvent effectuer les rénovations qui revitaliseraient leurs entreprises et s'assurer que le déficit d'entretien des bâtiments commerciaux ne devient pas

un problème grandissant dans les villes québécoises. Si le programme RénoVert a eu un effet bénéfique certain sur le secteur de la construction résidentielle, nous sommes convaincus qu'un programme similaire dans le secteur commercial serait tout aussi efficace.

3

Bonifier et publiciser le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) dans l'industrie de la construction afin d'augmenter les compétences et l'employabilité des apprentis dans l'industrie, qui sont pour la plupart des jeunes de 15 à 24 ans ayant de la difficulté à se trouver un emploi de qualité bien rémunéré. Il est à noter que le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est 2 fois plus élevé que pour le reste de la population québécoise, et une telle mesure leur viendrait certainement en aide.

4

Inciter davantage les entreprises en construction à l'utilisation de la modélisation des données du bâtiment (MDB ou BIM en anglais), afin que celles-ci prennent le virage technologique tant attendu par l'industrie, et augmentent autant leur productivité que la qualité de leurs travaux. Pour ce faire, nous proposons que le gouvernement alloue une enveloppe dédiée uniquement au MDB et aux entreprises en construction. Nous croyons qu'une partie de cette enveloppe devrait servir à faire la promotion du financement gouvernemental concernant cette technologie.

5

Diminuer les impôts pour les petites entreprises en construction qui ont augmenté de 8 % à 11,8 % au 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau taux est 4 fois plus élevé que celui des entreprises évoluant dans les autres provinces canadiennes (2,9 %). Les petites entreprises de construction étant les premières victimes du ralentissement dans l'industrie de la construction au Québec, nous croyons que le gouvernement agit dans la mauvaise direction dans ce dossier et qu'il risque de fragiliser la fibre entrepreneuriale de l'industrie.

6

Hausser l'aide gouvernementale aux manufacturiers et exportateurs québécois afin que les entreprises de la province puissent profiter de la reprise aux États-Unis, de l'accord de libre-échange avec l'Europe et de l'ouverture grandissante du Canada face aux économies mondiales. C'est lorsque les carnets de commandes de ces entreprises sont bien garnis qu'elles procèdent à des agrandissements d'usines, ce qui a un effet bénéfique sur le secteur industriel.

Bien que les recommandations de l'ACQ n'aient pas toutes été retenues, nous avons accueilli favorablement le budget provincial 2017-2018. Par contre, nous avons jugé que les investissements annoncés dans les infrastructures publiques, bien qu'à la hausse, seront insuffisants pour renverser la tendance baissière des heures travaillées dans l'industrie de la construction.

GRILLES DE TAUX HORAIRES SUGGÉRÉS

À la suite des rencontres fructueuses qui ont eu lieu lors des Rendez-Vous ACQ entre les entrepreneurs généraux et spécialisés et le Service économique, l'ACQ a publié de nouvelles grilles de taux horaires suggérés plus complètes, reflétant davantage la réalité économique des entrepreneurs lorsqu'ils doivent effectuer leurs travaux. Ces nouvelles grilles, nous l'espérons, serviront de référence aux donneurs d'ouvrages lorsqu'ils effectueront des appels d'offres dans la province. Les grilles nouveau format ont été rendues disponibles sur notre site Internet le 26 juin 2017.

NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'économiste de l'ACQ a aussi participé activement à la négociation des conventions collectives des secteurs institutionnel-commercial et industriel. En effet, il est venu en appui à l'équipe de négociation, particulièrement sur les conditions de rémunération globale. La rémunération globale inclut entre autres les salaires, la rémunération

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Congrès ACQ, conférence sur l'économie
30 septembre 2016

Congrès Descair (Groupe Deschênes)
14 mars 2017

RENDEZ-VOUS ACQ, Rivière-du-Loup
Présentation des grilles de taux
horaires suggérés
Juin 2017



du temps supplémentaire, les frais de déplacement, les équipements de sécurité, les frais de chambre et de repas, la retraite, les assurances collectives, et toute autre demande de nature financière. L'économiste sera aussi fort utile s'il y a un arbitrage de différend lors de la négociation, puisqu'il pourra donner à l'arbitre des bases de références chiffrées afin qu'il puisse rendre une décision éclairée.



LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT FAIT MON ANNÉE

Les budgets fédéraux et provinciaux, alors que les deux gouvernements ont annoncé des hausses d'investissements en immobilisation. Devant le ralentissement qui sévit dans l'industrie de la construction au Québec depuis 2012, ces deux nouvelles étaient réellement les bienvenues.

Jean-Philippe Cliche, économiste



PROGRAMME INTÉGRITÉ

EN ROUTE VERS LA CERTIFICATION !

Au cours de la dernière année, les entreprises Rodrigue Tremblay Sherbrooke Inc. (RTSI) et Lamarche Électrique Inc., respectivement de l'Estrie et de l'Outaouais, ont terminé l'implantation du Programme Intégrité et ont reçu l'attestation officielle d'implantation, remise par leur ACQ régionale. Ces deux entreprises, en plus des huit autres qui ont terminé l'implantation du Programme Intégrité, pourront donc déposer une demande de certification officielle auprès de l'organisme de certification indépendant qui débutera officiellement ses activités au cours de l'automne.

Dans l'optique de la mise sur pied imminente de l'organisme de certification, les audits-pilotes de certification ont également été réalisés chez six entreprises, incluant celles qui avaient au départ accepté de participer aux projets pilotes d'implantation du Programme Intégrité :

1. Coffrage Synergy
2. Construction Albert Jean
3. Construction S.R.B. s.c.c.
4. Création Design
5. Produits métalliques PMI
6. Régulvar

Les auditeurs experts ont ensuite remis un rapport de la visite à chaque entreprise, qui contient notamment les objectifs de la visite, des observations générales, des recommandations des auditeurs et un plan d'action 2017-2018 pour s'assurer du maintien des exigences de certification.

**+10 ASSOCIATIONS
ET ORGANISMES SONT PARTENAIRES
DU PROGRAMME INTÉGRITÉ**

**+10 ENTREPRISES
ONT TERMINÉ L'IMPLANTATION
DU PROGRAMME INTÉGRITÉ**

Pour sa part, le groupe de travail Action collective Québec (GTACQ), responsable de s'assurer du suivi et de la bonne marche du Programme Intégrité, s'est réuni à six reprises dans la dernière année. Les sujets discutés sont principalement le suivi des actions du Service d'accompagnement de l'ACQ qui a été mis sur pied pour accompagner les entreprises tout au long de l'implantation du Programme, la mise sur pied de l'organisme de

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Kiosque au Congrès annuel de l'ACQ
30 et 31 septembre 2016

Kiosque à Contech Québec
19 octobre 2016

Kiosque à ConstruireEnsemble de l'ACQ
4 novembre 2016

**Kiosque au Sommet international
de la confiance dans les organisations**
9 mai 2017



certification, et bien sûr, le déploiement de l'action collective en intégrité que l'ACQ souhaitait mettre en branle avec la mise en place du Programme Intégrité.

Pour créer cette action collective, les responsables du Programme Intégrité ont présenté le Programme et ont incité plusieurs acteurs de l'industrie à le promouvoir auprès de leurs membres, dont notamment :

1. Association patronale des entreprises en construction du Québec (APECQ)
2. Association d'isolation du Québec (AIQ)
3. Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec (AERMQ)
4. Association de vitrerie et de fenestration du Québec (AVFQ)
5. Association en isolation du Québec (AIQ)
6. Bombardier
7. Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL)
8. Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)
9. Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF)
10. Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

Enfin, le Programme a aussi été présenté à la promotion 2016-2017 au Mastère Spécialisé Management global des risques de l'ENSAM de Paris (École nationale supérieure d'arts et métiers), dans le cadre d'une visite d'une semaine à Montréal qui s'inscrivait dans le thème de la gestion des risques.



LE SAVIEZ-VOUS?

Dix entreprises ont jusqu'à maintenant terminé toutes les étapes prévues au calendrier d'implantation et ont reçu l'attestation officielle du Programme Intégrité, et 12 autres sont en cours d'implantation. Toutes ces entreprises pourront déposer une demande de certification auprès de l'organisme de certification dès l'automne 2017, soit lorsque celui-ci débutera officiellement ses activités.



LA JOURNÉE QUI A FAIT MON ANNÉE

Lorsque les entreprises Rodrigue Tremblay Sherbrooke Inc. (RTSI) et Lamarche Électrique Inc. ont reçu l'attestation officielle d'implantation du Programme Intégrité.

Francine Brosseau,
Coordonnatrice du Programme Intégrité



SERVICE INFORMATIQUE

UNE ANNÉE REMPLIE DE PROJETS ET DE NOUVEAUTÉS

La réalisation de projets a marqué l'année au Service informatique. Tout d'abord, le *cloud* étant devenu un incontournable pour les entreprises d'aujourd'hui, nous avons fait prendre ce virage à l'organisation. La solution Office 365 de Microsoft a également été choisie et à ce jour, nous y avons transféré nos services Exchange (courriel) et Skype pour entreprise (communication unifiée). Cela a permis de mettre en place la fonctionnalité *Outlook Anywhere* qui offre la possibilité d'avoir accès en tout temps à ses courriels sans connexion VPN et ce, de manière sécuritaire. De plus, à la suite du transfert de Skype, nous avons pu installer une Surface Hub qui permettra la tenue de réunions plus efficaces et dynamiques. Ce virage a aussi permis une économie de coût non négligeable. Cependant, malgré le *cloud*, il est toujours important d'avoir une architecture interne performante et qui réponde aux besoins de l'entreprise. C'est pour cette raison que l'acquisition d'un nouveau SAN était nécessaire. Grâce à cet investissement, la capacité de stockage des données a quadruplé. Cela répondra aux besoins présents, mais surtout aux besoins futurs de l'organisation.

L'année a aussi été marquée par l'amélioration continue. Tout d'abord, l'acquisition d'un système de billetteries et de gestion d'inventaires basé sur les principes « ITIL » aide le Service informatique à améliorer son soutien auprès de ses clients internes. Entre autres, il permet d'avoir une meilleure vision de la charge de travail et de pouvoir s'ajuster en conséquence. Ensuite, l'application du principe des 5S du *Lean* au dépôt informatique permet d'avoir une meilleure vision de l'inventaire physique et surtout d'aider les usagers plus rapidement. Un processus DMAIC ayant pour but de réduire les coûts d'impression est également

en cours de réalisation. Les résultats préliminaires sont très encourageants et sur la bonne voie pour réaliser des économies de plusieurs milliers de dollars.

De plus, au cours de cette année, Gabriel Bégin est devenu le nouvel administrateur réseau de l'ACQ et il remplit son nouveau rôle avec succès. Ce faisant, nous avons donc accueilli Cyril Boutin comme nouveau technicien informatique en remplacement de Gabriel. Cyril a su bien s'intégrer au sein de l'équipe et de l'organisation. Nous sommes heureux de l'avoir parmi nous.

En tant que chef du service des technologies de l'information, j'aimerais remercier toute mon équipe qui a su mener à bien ces projets qui ne sont qu'une pointe de l'iceberg de ce qui a été réalisé.

des membres ACQ
utilisent Module C

+50%

L'ACQ SUR TOUTES LES TRIBUNES

Microsoft Tech Summit de Toronto

Participation de deux représentants
du Service informatique à l'événement
27 et 28 octobre 2016

InSécurité organisé par Insight Canada

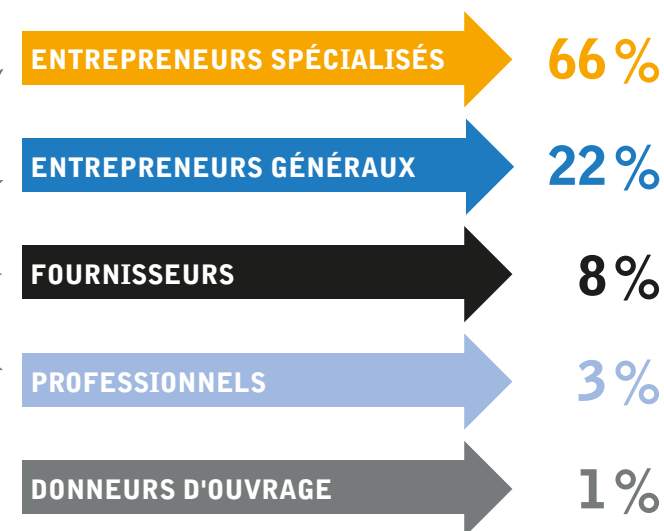
15 décembre 2016



MODULE C

UNE ANNÉE DE STABILITÉ

Encore une fois cette année, Module C a été un service utilisé et apprécié par les membres de l'ACQ. Il est intéressant de constater que 50 % des membres de l'ACQ l'utilisent. Le tableau suivant indique le pourcentage par type d'entreprise qui utilise l'application :



Cette année, plus de 3 200 projets ont été mis en ligne dans l'application. Autres faits pertinents, nous avons eu 170 650 visites au cours de la dernière année qui représentent 2 826 100 pages consultées. La durée moyenne d'une visite de Module C est de 52 minutes, ce qui est plus qu'excellent si on se compare à la tendance du marché. De plus, le taux de rebond, qui correspond aux visiteurs qui ne font plus aucune action après leur arrivée sur le site, est de seulement 6 % alors que pour la plupart des sites, la moyenne est de 40 %. Ces chiffres démontrent bien comment l'outil est important et vital pour les membres.

De plus, nous constatons un bon maintien au niveau du module de Gestion des invitations. Nous avons eu une année record pour ce qui est du nombre d'invitations envoyées par ce module. Il est encourageant de constater que les clients qu'ils l'ont adopté lui sont resté fidèles.

GESTION DES INVITATIONS

	Nb entreprises	Nb projets	Nb invitations
2013-2014	6	34	1 425
2014-2015	18	170	14 897
2015-2016	26	263	25 474
2016-2017	28	161	27 292

Comme Module C a maintenant près de 6 ans de vie, une réflexion a été entreprise pour être en mesure d'améliorer l'outil. Cette réflexion a permis de dégager les **F**orces, les **F**aiblesses, les **O**pportunités et les **M**enaces de la solution (FFOM). Cet exercice a été réalisé en équipe interne, en Comité Module C et avec les directeurs généraux des ACQ affiliées. Cet exercice et la réflexion qui en découle permettent maintenant au Comité Module C de travailler à mettre en place les enjeux qui ont été déterminés.



LA JOURNÉE QUI A FAIT MON ANNÉE

Le 23 novembre 2016 quand l'ACQ a pris officiellement le virage du « cloud » en même temps que Skype pour entreprise dans Office 365 était activé.

Jérémie Lauzier,
Chef du Service des technologies de l'information



1 000

PROPRIÉTAIRES EN 2016
ONT BÉNÉFICIÉ DU SERVICE
DE LIVRAISON VIP



+ 720

VISITES D'INSPECTION

MOT DU PRÉSIDENT

Une année s'est déjà écoulée depuis ma nomination à la présidence de Plans de garantie ACQ, de Qualité Habitation et de Garantie Habitation ACQ.

Je suis heureux d'annoncer que nous avons respecté toutes nos obligations en ce qui concerne Qualité Habitation, soit d'honorer toutes les garanties jusqu'à leur échéance, même si cela a été très exigeant pour les employés. Plusieurs réclamations ont également été réglées et un effort exceptionnel a été déployé pour rattraper certains retards.

Le Programme Intégri-T, offert par Garantie Habitation ACQ en collaboration avec RE/MAX depuis septembre, est toujours en développement. Le but de ce programme est de garantir des maisons unifamiliales, des copropriétés ou des quintuplex qui ne font pas l'objet d'une garantie obligatoire contre les vices cachés et les vices de construction. Plusieurs rencontres ont été faites avec les courtiers RE/MAX afin qu'ils puissent offrir ce programme à leurs clients qui désirent vendre leur propriété. C'est avec plaisir que j'annonce un ajout à ce programme qui sera fait cet automne, soit l'étendue de la garantie aux acheteurs de maisons en vente.

Un autre enjeu important pour la prochaine année sera d'offrir une formation technique continue aux entrepreneurs, en collaboration avec l'ACQ Provinciale, afin qu'ils puissent parfaire leurs connaissances pour construire des bâtiments de qualité.

Nous allons également développer de nouveaux services pour les entrepreneurs résidentiels. Pour ce faire, nous travaillerons en collaboration avec les ACQ régionales et l'ACQ Provinciale.

Pour ce qui est de PGA, je crois que nous devrions connaître une bonne année 2017, grâce au développement des condominiums en hauteur dans la grande région de Montréal.

Nous aurons aussi le privilège de remettre huit trophées aux meilleurs entrepreneurs résidentiels lors du Congrès de l'ACQ en septembre prochain.

En terminant, je tiens à remercier, tous les employés pour leur entière collaboration et ce, malgré les changements apportés au cours de la dernière année.

RENÉ HAMEL

Président

Plans de garantie ACQ
Qualité Habitation
Garantie Habitation ACQ

Vice-président

Habitation de l'ACQ

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plans de garantie ACQ se démarque de la compétition par la qualité de son offre de service. En effet, pour chaque projet de condominiums garanti par PGA, le promoteur bénéficie d'une inspection mensuelle incluant un rapport complet. Si la construction dure deux ans, il aura droit à 24 inspections. Voilà un gage de qualité de la construction !

De plus, PGA offre une multitude de services uniques dans l'industrie comme le Service de livraison VIP. Nos inspecteurs procèdent à une inspection du condo avant la livraison et ils accompagnent l'acheteur en lieu et place du promoteur lors de la livraison de l'unité d'habitation.

Toutes les informations pertinentes sont alors données au consommateur et un rapport est produit sur le champ aux différents intervenants. En 2016, nous avons effectué plus de 1 000 livraisons... Tout un début pour ce nouveau service !

Depuis septembre 2016, la garantie de qualité du bâtiment Intégri-T est offerte lors de la vente ou de l'achat d'une maison ou d'une copropriété. À ses débuts, cette garantie s'adressait aux vendeurs. En 2017, elle sera élargie pour s'adresser aux acheteurs également. Cette garantie fait l'objet d'une entente exclusive entre Plans de garantie ACQ et RE/MAX Québec inc.

La garantie Qualité Habitation quant à elle continue d'assurer ses responsabilités jusqu'à la fin de ses obligations.

Plans de garantie ACQ participe activement à différents comités ou groupe de discussions du domaine de la construction. Nous avons été présents aux rencontres du comité qualité de GCR mis sur pied par Garantie de construction résidentielle (GCR) et à celles du Comité résidentiel de l'ACQ. Nous avons également rencontré les représentants de GCR pour discuter de différents sujets tel que le Code de construction 2010, le cautionnement des entrepreneurs, les cotes de qualité, etc.

Nous sommes fiers d'être le n° 1 en terme de plans de garantie privés pour les immeubles en hauteur et en transformation.

JEAN-LOUIS DUBÉ

Directeur général

Plans de garantie ACQ
La garantie Qualité Habitation
Garantie Habitation ACQ



NOM DU PROJET	NOMBRE D'UNITÉS	VILLE
Castelnau Phase 4	97	Montréal
Villas Jean-Talon	2	Montréal
Treehouse	6	Montréal
Le 19 Portes	20	Montréal
Le Cachemire	82	Terrebonne
Le Charles-Félix	65	Québec
Le Prestige Boisé	195	Laval
Condos le Podium	64	Montréal
Le Beaumont	141	Montréal
U31 phase 3	90	Montréal
Laurent & Clark	157	Montréal
Augustin-Cantin	2	Montréal
TOD	47	Montréal
M-Montréal-Est	94	Montréal-Est
Domaine de la Faune Phase 8	40	Québec
O'Nessy Tour 1	128	Montréal
Arbora 2	169	Montréal
O'Nessy Tour 3	22	Montréal
O'Nessy Tour 2	138	Montréal
Luxxcité	21	Mirabel
Condos LB9	198	Québec
Deux-Montagnes	28	Deux-Montagnes
Ventura	40	Pointe-Claire
Elää	42	Montréal
Origine Écocondos de la Pointe	93	Québec
Sevä	21	Candiac
Gallery-Tour	115	Montréal
Condos Exur Garnier	12	Montréal
Square Équinox II	54	Pointe-Claire
Villas Atwater	4	Montréal
Le Canal (Bât C)	106	Montréal
La Tour Arya	50	Laval
Les Bassins du Havre Phase 4	113	Montréal
Urbania 2D	167	Laval
Angus ave du Mont-Royal	43	Montréal
Treehouse	5	Montréal

PRÈS DE 40 PROJETS ENREGISTRÉS!

PLUS DE 2600 UNITÉS!

PLANS DE GARANTIE ACQ

PGA a poursuivi sa tournée d'information concernant ses nouveaux produits et services auprès des ACQ régionales. Ainsi, les ACQ Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles et Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec ont été rencontrées en 2016. Ces rencontres ont été fort appréciées des participants.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN COPROPRIÉTÉ

À la suite des modifications au *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs*, le Service d'accompagnement en copropriété, spécialisé dans la transition des pouvoirs du promoteur vers le syndicat de copropriété, a élargi son offre de services aux entrepreneurs/promoteurs maintenant accrédités chez Garantie de construction résidentielle (GCR).

QUALITÉ RÉNOVATION

PRÈS DE 30 nouveaux membres se sont ajoutés aux membres déjà accrédités.

INSPECTIONS EN CHANTIER

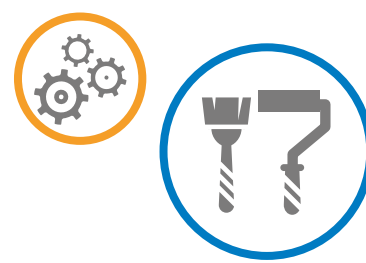
Le Service d'inspections en chantier, outre l'inspection dans le cadre de la garantie, offre les services d'inspection de contrôle de qualité, les inspections sur le chantier, les inspections prélivraison et des services d'expertises tels que des tests de thermographie, d'infiltrométrie, d'acoustique et d'infiltration d'eau.

En 2016, tous services confondus, le Service d'inspections en chantier a effectué plus de 720 visites en plus d'assurer l'inspection prélivraison des unités livrées par le Service de livraison VIP.

COMITÉ RÉSIDENTIEL

Il y a eu six réunions du Comité résidentiel en 2016-17. Ce comité, présidé par René Hamel, a traité des sujets suivants :

- La relation des entrepreneurs résidentiels avec GCR en regard de leur accréditation, de leur cautionnement et de leur cote qualité.
- Le projet de loi 132 sur les milieux humides sur lequel PGA a discuté et formulé des recommandations.
- Les problèmes que rencontrent les entrepreneurs avec les Villes concernant les augmentations des coûts des permis, l'exigence de logements sociaux et d'espaces verts. Un comité conjoint avec l'APCHQ a été créé.
- Le programme de promotion de l'ACQ ainsi que les modifications au site Internet pour y intégrer le volet résidentiel.
- La volonté de GCR d'appliquer le Code de construction 2010 de façon uniforme partout au Québec. Le comité trouve cette approche discriminatoire pour les entrepreneurs et en dehors du cadre du règlement.



- Le problème des cautionnements exigés par GCR a été abordé à plusieurs reprises et l'appui du comité pour que l'ACQ propose une solution aux entrepreneurs résidentiels est absolu.



SERVICE DE LIVRAISON VIP

Le nouveau service a le vent dans les voiles, assurant une fidélité de sa clientèle et l'ajout de contrats pour de nouveaux projets.

À notre clientèle actuelle se sont ajoutés :

- LE BRICKFIELD
- URBANO (SHERBROOKE)
- CARRÉ DES ARTS
- CENTRACONDOS PHASE II
- LE PODIUM
- 6555 GARNIER
- VILLA SUD OUEST



Le lancement du produit (provincial et couronne nord de Montréal) a eu lieu en septembre 2016 à la suite du projet pilote d'une durée de trois mois (de juin à août). Plusieurs actions pour la mise en place du programme ont été posées : développement d'un logiciel avec le fournisseur de service EZMax, préparation de vidéos promotionnelles, implantation d'un rapport de qualification, entre autres.

L'équipe des Plans de garantie ACQ a participé aux rencontres des franchisés dans Charlevoix et au Lac Taureau. Elle a également participé à la rencontre annuelle des franchisés qui a eu lieu en Floride en novembre 2016.

De plus, PGA a fait une tournée d'information et de formation aux bureaux des franchisés de RE/MAX durant laquelle plus de 70 bureaux ont été visités.

Une nouvelle entente ouvrant le produit au marché des acheteurs a également été élaborée et elle a été entérinée par le conseil d'administration de PGA en juin 2017.



L'ÉVÉNEMENT QUI A FAIT MON ANNÉE

La livraison de plus de 1 000 unités de condos en 2016 grâce à notre Service de livraison VIP.

Jean-Louis Dubé,
Directeur général, Plans de garantie ACQ



HUIT LAURÉATS PLANS DE GARANTIE ACQ

CONGRÈS ACQ 2016

BANQUET RECONNAISSANCE ENTREPRENEURS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Ajout de nouvelles catégories dans le but de récompenser les entrepreneurs du secteur résidentiel qui réalisent des projets couverts par les Plans de garantie ACQ.



PGA: 5 À 10 ÉTAGES - EST DU QUÉBEC

LE DOMAINE DE LA FAUNE -
PHASE VII



PGA: 5 À 10 ÉTAGES - OUEST DU QUÉBEC

LES PERLES DE LA GARE
PHASE III



PGA: CONDOS 10 ÉTAGES ET PLUS

TOUR DES CANADIENS 1



PGA: TRANSFORMATION

HABITATIONS PRESTIGE
HICKSON



RÉGLEMENTÉE: EST DU QUÉBEC - CONDO

ESPACE VIE LE 25



RÉGLEMENTÉE: OUEST DU QUÉBEC - CONDO

LE CENTRAL CONDOMINIUMS



RÉGLEMENTÉE: OUEST DU QUÉBEC - CONDO

QUARTIER TENDANCE
À CHAMBLY



OUEST DU QUÉBEC - MAISON

LA SEIGNEURIE
DU LAC LONG



ASSOCIATIONS RÉGIONALES

ACQ PROVINCIALE

9200, boul. Métropolitain Est
Montréal QC H1K 4L2
Tél.: 514 354-0609
Sans frais: 1 888 868-3424
Fax: 514 354-8292
info@prov.acq.org

BAS-SAINT-LAURENT/ GASPÉSIE/LES ÎLES

424, 2e rue Est, 2e étage
Rimouski QC G5M 1S6
Tél.: 418 724-4044
Fax: 418 724-0673
acqbsl@acq.org

ESTRIE

2925, rue Hertel
Sherbrooke QC J1L 1Y3
Tél.: 819 566-7077
Sans frais: 1 866 893-7077
Fax: 819 566-2440
info@acqestrie.org

Succursale de Granby

619, rue Cowie
Granby QC J2G 3X4
Tél.: 450 378-4777
Sans frais: 1 866 549-4777
Fax: 450 378-7378
granby@acqestrie.org

LAVAL/LAURENTIDES

50, rue Sicard, bur. 113
Ste-Thérèse QC J7E 5R1
Tél.: 450 420-9240
Sans frais: 1 855 420-9240
Fax: 450 420-9242
info@acqlavall laurentides.org

MAURICIE/BOIS-FRANCS/ LANAUDIÈRE/ CENTRE-DU-QUÉBEC

2575, rue de l'Industrie, bur. 100
Trois-Rivières QC G8Z 4T1
Tél.: 819 374-1465, poste 2
Sans frais: 1 800 785-7519
Fax: 819 374-5757
acq-mbfl@acq.org

Succursale de Drummondville

77, rue Cormier
Drummondville QC J2C 8M5
Tél.: 819 374-1465, poste 3
Fax: 819 477-6637
acq-centre@acq.org

MÉTROPOLITAINE

8245, boul. du Golf
Montréal QC H1J 0B2
Tél.: 514 355-3245
Fax: 514 351-7490
acq-metro@acqmetropolitaine.org

MONTÉRÉGIE

1060, rue Bernier
St-Jean-sur-Richelieu QC J2W 1X4
Tél.: 450 348-6114
514 877-4988
Fax: 450 348-0057
acq-monteregie@acqmonteregie.org

Succursale de Sainte-Julie

2141, rue Nobel, bur. 206
Ste-Julie QC J3E 1Z9
Tél.: 450 649-3004
514 877-4966
Fax: 450 649-0087
stejulie@acqmonteregie.org

Succursale de Sainte-Catherine

3880, route 132
Ste-Catherine QC J5C 2B7
Tél.: 450 638-2005
514 277-4495
Fax: 450 638-2014
stecatherine@acqmonteregie.org

NORD-EST DU QUÉBEC

350, rue Smith, bur. 257
Sept-Îles QC G4R 3X2
Tél.: 418 968-9302
Fax: 418 968-9310
acq.nordest@globetrotter.net

Succursale de Baie-Comeau

1, place La Salle, bur. 102
Baie-Comeau QC G4Z 1J8
Tél.: 418 296-8894
Fax: 418 296-4914

OUTAOUAIS / ABITIBI / NORD-OUEST DU QUÉBEC

170, boulevard Maisonneuve
Gatineau QC J8X 3N4
Tél.: 819 770-1818
Sans frais: 1 844 770-1818
Fax: 819 770-8272
acq-outaouais@acq.org

Succursale de Rouyn-Noranda

170, av. Principale, bur. 203
Rouyn-Noranda QC J9X 4P7
Tél.: 819 797-1222
Sans frais: 1 844 770-1818
Fax: 819 770-8272
acq-outaouais@acquestqc.org

QUÉBEC

375, rue de Verdun, bur. 100
Québec QC G1N 3N8
Tél.: 418 687-4121
Fax: 418 687-3026
acq@acquebec.org

SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN

2496, rue Dubose
Jonquière QC G7S 1B4
Téléphone: 418 548-4678
Télécopieur: 418 548-9218
info@acqsaguenay.com



MONTRÉAL

Tél.: 514 354-7526
Sans frais: 1 800 956-7526
Fax: 514 354-8292

QUÉBEC

Tél.: 418 687-1992
Sans frais: 1 800 463-5260
Fax: 418 688-3220



**ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC**

9200, boul. Métropolitain Est Montréal (Québec) H1K 4L2
Téléphone : 514 354-0609 Sans frais : 1 888 868-3424 Télécopieur : 514 354-8292
info@prov.acq.org



acq.org